



Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)

Inscrivez-vous
dès maintenant!

Vos dépôts à la Caisse sont garantis sans limite.

Épargnez jusqu'à 5 000 \$ à l'abri de
l'impôt chaque année avec le Compte
d'épargne libre d'impôt de la Caisse!

Le compte d'épargne libre d'impôt (CELI) de la Caisse est la meilleure façon de profiter de la nouvelle initiative du Gouvernement du Canada pour encourager les Canadiens à épargner davantage. Tout Canadien devrait tirer avantage de cette opportunité puisque c'est un mécanisme garanti pour mettre de côté et voir fructifier votre argent d'année en année.

Voici quelques points saillants que vous devriez savoir au sujet du CELI de la Caisse.

- À compter du 1er janvier 2009, tout résident canadien de 18 ans ou plus peut ouvrir un CELI à la Caisse.
- Vous pouvez verser des cotisations allant jusqu'à 5000 \$ par année et les droits de cotisation inutilisés peuvent être reportés aux années suivantes. La limite de cotisation pourrait être augmentée dans les années futures.
- Tout revenu d'intérêt de placement gagné dans le CELI de votre Caisse est libre d'impôt, ainsi que tous les retraits.

- Un CELI de la Caisse peut comprendre les comptes d'épargne et les dépôts à terme.
- Tout retrait effectué de votre CELI au cours d'une année antérieure sera ajouté à vos droits de cotisation de l'année courante.
- Les cotisations excédentaires seront assujetties à une pénalité d'un pour cent (1%) par mois et ce, pour chaque mois que ce montant excédentaire demeure dans le plan.
- Les cotisations à un CELI ne sont pas déductibles dans le calcul du revenu aux fins de l'impôt et aucun montant gagné dans un CELI ou retiré d'un CELI sera inclus dans le calcul du revenu aux fins de l'impôt.
- Le CELI ne modifiera pas vos droits aux prestations fédérales fondées sur le revenu, comme la prestation fiscale canadienne pour enfants et le supplément de revenu garanti.
- L'intérêt payé sur l'argent emprunté pour investir dans un CELI n'est pas déductible aux fins de l'impôt.

 C'est plus qu'une banque
Caisse

www.caisse.biz

Contactez votre Caisse
pour de plus amples renseignements
ou pour vous inscrire dès maintenant.